



Présentation de la section sportive scolaire FOOTBALL.

publié le 23/12/2013 - mis à jour le 07/05/2019

Descriptif :

Toutes les informations pour comprendre ce dispositif

Les sections sportives scolaires donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratiques sportives renforcées. Depuis 1996, elles remplacent les anciennes sections sport études.

1. Objectif.

La section sportive scolaire FOOTBALL du collège René Caillié, ouverte depuis 1977, a pour but de permettre aux jeunes de s'épanouir physiquement et intellectuellement, dans la pratique d'un sport qui les passionne, sans que cette passion ne vienne limiter leurs apprentissages scolaires mais bien au contraire, les favoriser.

Elle s'adresse à tous les élèves de la 6ème à la 3ème, garçons et filles, ayant pour ambition de progresser dans l'activité proposée. Celle-ci est limitée aux seuls élèves licenciés dans une structure fédérale pour valoriser un domaine de compétence particulier.

2. Spécificité.

La section sportive Football du collège René Caillié est qualifiée de « scolaire » car elle est reconnue et labellisée par le rectorat selon un cahier des charges défini par le bulletin officiel correspondant.

Dans l'académie de Poitiers, il n'y a qu'une section sportive scolaire par département et par discipline. L'inscription dans les sections sportives scolaires relève de chaque établissement. Elle est traitée dans le respect de la carte scolaire mais des aménagements sont possibles (dérogations, sous l'autorité du recteur d'académie.)

3. Organisation

A. L'encadrement

L'encadrement de la section est assuré par Mr CERUTTI, BE1 Foot pour les 4ème/3ème et Mr PERROGON BE1 Foot pour les 6ème/5ème. Mr JAULIN enseignant d'EPS et également BE1 Foot assure la coordination éducative et la liaison avec tous les intervenants de la structure.

B. Les classes.

Notre section concerne les niveaux de la 6ème à la 3ème, ce qui représente une quarantaine d'élèves au maximum suivant les années et les sélections. Ces élèves sont répartis sur les 4 niveaux de façon équivalente (environ 10 élèves par classe par niveau).

C. Les horaires

Les entraînements se déroulent les mardi après-midi et jeudi après-midi de 14h à 17h au stade Bellevue de Saintes. Ce stade est éloigné du collège et le déplacement s'effectue à pied ou en bus de ville donc une séance de 3h correspond à une séance de 2h en termes de pratique.

D. Les compétences à acquérir.

Elles sont définies par le milieu fédéral sous la responsabilité de Mr Arnaud PROUST Conseiller Technique Départemental du

district de la Charente maritime. Il les résume par :

- ▶ Je joue : s'inscrire dans un niveau de pratique le plus élevé possible.
- ▶ J'arbitre : tous les élèves participent à un stage d'arbitrage en 4ème et passent un test qui leur donne le niveau de jeune arbitre fédéral.
- ▶ J'entraîne : Stage de formation d'entraîneur en 3ème qui valide le module U9. Il a pour but d'initier les futurs éducateurs et jeunes scolarisés à l'enseignement du football chez les jeunes débutants (5-8 ans).

E. Le recrutement.

Il s'effectue au regard du dossier scolaire des élèves, de leurs motivations personnelles et des résultats obtenus lors d'une journée de tests sportifs.

L'objectif est de recruter des élèves méritants, ambitieux et pas uniquement des élèves de très bon niveau sportif.

F. L'évaluation.

D'un point de vue sportif, elle s'effectuera trimestriellement en partenariat avec le professeur coordonnateur. Les résultats scolaires sont au centre du dispositif, et ne peuvent être mis au second plan de la pratique sportive.